

**PROCÈS-VERBAL d'une réunion du conseil d'administration de la Corporation « LA CITÉ DE LA CULTURE ET DU SPORT DE LAVAL », tenue au chantier le 24 mars 2016, à laquelle sont présents :**

**MM. Marcel Alexander, Daniel Hébert, Michel Demers, Raymond Talbot et madame Sandra Desmeules étant tous les administrateurs de la Corporation et formant quorum des membres du conseil d'administration.**

**Participent également à la réunion :**

- **Me Ève-Marie Le Fort, gestionnaire de contrat, projet Place Bell, Ville de Laval**
- **M. Jean-Marc Venne, directeur de projet Place Bell, Ville de Laval**
- **Mme Christiane Hémond, gestionnaire de l'exploitation, Place Bell, Ville de Laval**
- **M. Jean Roy, directeur du Bureau des grands projets, Ville de Laval**

---

**CA-2016-03-24/001**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

Que l'ordre du jour de la présente réunion soit adopté tel que modifié par l'ajout du point 3.5.

(Réf : 1.1)

---

**CA-2016-03-24/002**

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 18 FÉVRIER 2016.**

---

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

D'approuver le procès-verbal de la rencontre du conseil d'administration tenue le 18 février 2016.



(Réf : 3.1)

**CA-2016-03-24/003**

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA  
RENCONTRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
TENUE PAR COURRIEL LE 7 MARS 2016.

---

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'approuver le procès-verbal de la rencontre du conseil  
d'administration tenue le 7 mars 2016.

(Réf :3.2 )

**CA-2016-03-24/004**

DÉCISION DU CA SUR LE TRAITEMENT DU  
DOSSIER DES ÉQUIPEMENTS CE CONCESSIONS,  
CUISINES ET BAR.

---

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'autoriser l'envoi de l'avis de différend no.1 pour porter  
l'affaire en différend et de confirmer le mandat à Me  
Robillard.

(Réf : 3.3)

**CA-2016-03-24/005**

AUTORISATION D'ÉMISSION DE DIRECTIVE  
D'EXÉCUTION À L'ENTREPRENEUR POUR LA  
FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN  
SERVICE DES HOTTES ET AUTRES ÉQUIPEMENTS  
DE CONCESSIONS.

---

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'autoriser l'émission de directive d'exécution de  
poursuite de l'affaire à l'Entrepreneur.



(Réf : 3.4)

**CA-2016-03-24/006**

AUTORISATION D'ENGAGER UN NOUVEAU  
CONSULTANT EN SERVICES ALIMENTAIRES POUR  
UN MAXIMUM DE 5 000 \$.

---

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'autoriser la signature d'un contrat avec un nouveau  
conseiller alimentaire aux conditions précisées ci-dessus.

(Réf : 3.5)

**CA-2016-03-24/007**

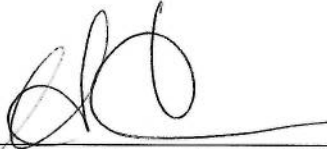
LEVÉE DE LA RÉUNION

---

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que la réunion soit levée à 15h49.

(Réf : 5.0)

  
\_\_\_\_\_  
M. Marcel Alexander, président

COPIE CONFORME  
CA 24 mars 2016